

VOEUX 2023

Chers Urmattoises et Urmattois,

C'est avec une grande satisfaction que nous renouons avec la traditionnelle cérémonie des Voeux, des Voeux pour la nouvelle année que j'ai le plaisir de vous adresser au nom de toute l'équipe municipale, Adjointes, Conseillers et personnel communal.

Et comme vous pouvez le constater, cette rencontre a été voulue dans un certain intimisme, entre Urmattois.

Aussi, je voudrais commencer par remercier tous ceux qui font vivre notre commune : les bénévoles des associations sportives ou culturelles, les bénévoles de la bibliothèque, l'équipe de Acti'Jeunes qui s'implique dans la gestion de la halte-garderie et du périscolaire, sans oublier les pompiers du centre de secours qui assurent notre sécurité ... Si le travail d'une municipalité est de développer et maintenir les structures, ce sont bien les acteurs associatifs qui leur donnent une âme.

Et puis il y a toute l'équipe communale, des collaborateurs fidèles et impliqués dans leur travail au service de tous les Urmattois, et que je voudrais citer :

- Marie-Christine, Marie-Andrée et Julie à la mairie
- Martine à l'agence postale communale
- Alexandre, Patrick et Jean-Hubert aux ateliers municipaux
- Sandrine et Karina à l'école
- Liliane, Hélène et Isabelle nos agents de propreté

Je veux également rappeler les mandats de Vincent Metzger, qui a servi notre commune en tant que maire de juin 1995 à mars 2014, et au cours desquels des investissements structurants importants ont été réalisés.

C'est pourquoi, en l'absence de personnalités extérieures, vous ne subirez qu'un seul discours, alors que vous auriez pu être exposés à de nombreux orateurs successifs ! Je me dispenserai également de commentaires sur les événements qui n'auraient pas de liens ou d'incidences directes avec notre commune. Les médias nationaux nous abreuvent jour et nuit de nouvelles sombres et polémiques : la guerre, l'inflation, la réforme des retraites, les menaces de grèves, les urgences saturées des hôpitaux, les coupures d'électricité, les dérèglements climatiques ...

Mais c'est bien la vie d'Urmatt que je veux mettre au centre de nos préoccupations, celles d'aujourd'hui, mais aussi les quelques perspectives sur les prochaines années que je vais avoir l'audace ou l'imprudence d'évoquer.

"Aide toi, le ciel t'aidera" disait Jean de La Fontaine ... C'est bien ce que nous essayons de faire. Les services que notre collectivité apporte aux habitants sont dans une situation de plus en plus difficile, causée par une recentralisation continue de l'État, qui ponctionne nos budgets et reprend la main sur la fiscalité locale.

C'est dans ce contexte que nous devons faire face à de nouveaux enjeux, tels les aléas climatiques et le coût des énergies.

Nous avons déjà souffert de certaines manifestations climatiques, avec des ruissellements causés par un très fort épisode orageux en 2018, impactant un quartier allant jusqu'à la rue de la Gare. Des études longues et coûteuses ont été menées, qui au final ne nous font pas espérer d'actions sur le terrain avant 5 ans !

Merci à nos services préfectoraux, certainement très compétents ... mais peuvent-ils nous garantir qu'il n'y aura plus d'orage à Urmatt pendant les 5 prochaines années ?

Quant à notre forêt, elle a subi plusieurs années de sécheresse, nous obligeant à couper près du double des 3 000 m³ annuels prévus dans le plan d'aménagement.

Ce qui représente une double peine pour la commune :

- écologique, puisque le renouvellement naturel n'est plus assuré.
- financière, puisque la vente de ces gros volumes de bois de mauvaise qualité (sec et scolyté) s'est faite à des prix trop bas.

La forêt se gère sur de très longues périodes, et si nous voulons en léguer une à nos héritiers nous devons replanter. Avec une incertitude : quelles essences d'arbres choisir pour s'adapter aux changements climatiques ?

Il fut un temps où la forêt rapportait de l'argent à la commune. Dorénavant, elle risque de nous en coûter, mais c'est notre devoir.

Pendant de longues années nous avons été préoccupés par la ressource en eau potable qui fut parfois critique. La recherche de nouvelles sources est toujours d'actualité, mais dans une démarche plus sereine. En effet, nous avons réalisé une interconnexion avec le réseau de distribution d'eau potable de Lutzelhouse, qui a pour vocation de nous alimenter en cas de besoin. Cette sécurité dans la ressource en eau potable a été rendue possible par le soutien des élus de Lutzelhouse que nous remercions avec gratitude.

La solidarité entre voisins est donc possible.

D'ailleurs, parler de ressources vitales m'amène à citer quelques chiffres sur la population de notre village. Vous avez tous constaté que depuis deux à trois ans beaucoup nouvelles constructions ont vu le jour.

L'attrait pour notre village est sans doute justifié par les services existants : une mairie-bibliothèque avec agence postale, une école et un périscolaire, une halte garderie bientôt remplacée par une crèche, un complexe sportif, une gare dotée de vastes parkings, des commerces locaux.

Selon l'INSEE, Urmatt compterait 1 496 habitants au 1^{er} janvier 2022, pour une densité de 105 hab/km².

Pour répondre aux quelques inquiétudes dont j'ai eu l'écho, je peux affirmer que l'équilibre de la commune n'est pas menacé, et que les réseaux et les services sont adaptés et autorisent une augmentation raisonnable du nombre d'habitants.

D'ailleurs la croissance de la population dans notre commune est naturellement limitée par le fait que Urmatt n'a pas de réserve foncière, et que seule la vente de terrains privés en zone constructible permet la création de nouveaux foyers . En conséquence il est possible d'évaluer son

expansion maximale et d'anticiper ses effets.

Dans le domaine des services rendus à la population, je reviens sur les derniers commerces locaux en activité que je voudrais mettre en avant : la boulangerie, le tabac-presse, la superette Proxi et la boucherie qui n'assure plus que l'activité traiteur. Il est évident que leur présence ne pourra perdurer que si les Urmattois les fréquentent !

De plus, l'offre hôtel-restaurant s'est considérablement réduite et risque de l'être encore plus, dans un proche avenir.

Alors, essayons de faire vivre notre village en soutenant nos commerces de proximité !

Toujours dans le chapitre de la vie quotidienne, je ne voudrais pas éviter l'évocation de la présence du groupe SIAT et de son impact dans notre village.

Cette industrie peut être accusée de diverses pollutions : sonore, lumineuse et visuelle. Ce qui est vrai, en particulier pour les riverains. La proximité des industries et des zones d'habitation est toujours délicate.

Mais il ne faut pas oublier que l'entreprise, dont les origines sont bicentennaires, a créé 390 emplois, ce qui est vital pour le bassin d'emploi, quand bien même si tous les habitants d'Urmatt n'y travaillent pas.

De plus les contributions fiscales de SIAT ont généré des retombées importantes dans les ressources financières de la commune au cours des dernières décennies. Sans elles, Urmatt ne serait pas la même.

Les relations entre l'entreprise et la collectivité sont toujours constructives. L'industriel s'efforce d'atténuer les nuisances générées par ses activités, d'abord selon les nécessités réglementaires, mais aussi selon les demandes des riverains qui sont toujours appuyées par les élus locaux.

Mais est-il possible d'atteindre une situation qui puisse satisfaire tout le monde

Les finances de la commune.

Comme vous vous en doutez, celles-ci seront sérieusement impactées par la hausse imprévisible des prix des énergies, électricité et gaz en particulier. Un prix annoncé aujourd'hui ne sera plus valable demain. Comment prendre les décisions les moins mauvaises lorsqu'il est nécessaire de renouveler les contrats de fourniture ?

Les estimations qui peuvent être faites au jour le jour nous font envisager un surcoût de l'ordre de 300 000 € ...

Ce qui entraîne deux effets immédiats pour tenter d'absorber en partie cette éventuelle augmentation des charges de fonctionnement :

- Rechercher des réductions de consommation des énergies
- Rechercher des réductions dans toutes les charges de fonctionnement en général

Des actions immédiates ont été réalisées quant à la gestion des bâtiments publics. Par ailleurs il est envisagé de passer l'ensemble de l'éclairage public aux LEDS, et une étude d'installation photovoltaïque sur la toiture de l'école est engagée.

L'éclairage public LEDS permettra de pratiquer des baisses d'intensité d'éclairage la nuit, tout en excluant les coupures nocturnes dont les inconvénients me paraissent supérieurs aux maigres économies espérées.

Dans un autre domaine, le fleurissement sera concentré au centre du village. Cette option en facilitera l'entretien, économisera du volume d'arrosage et réduira les temps de main-d'œuvre.

Aujourd'hui, nous préparons le budget 2023 qui sera finalisé fin mars. Ainsi que je l'ai déjà évoqué, la plus grande difficulté pour réaliser cet exercice est l'impossibilité d'anticiper. Nous n'avons plus la maîtrise des recettes fiscales, et l'évolution des coûts des travaux, des énergies et des matériaux n'est guère prévisible.

Le budget de fonctionnement n'est pratiquement pas compressible. Il en résulte que peu d'économies y sont espérées car la plupart des charges s'imposent.

C'est le budget d'investissement qui sera l'objet d'arbitrages sévères. Beaucoup moins de réalisations seront envisageables, avec des priorités à définir.

La prudence est de mise, mais nous devons refuser l'immobilisme.

On ne peut parler de budget sans parler de recettes, qui comme vous le savez sont constituées essentiellement par des taxes, ainsi que par des subventions de plus en plus difficiles à obtenir.

Mais aujourd'hui les communes n'ont plus le contrôle de la fiscalité locale.

- **La taxe professionnelle** qui revenait en partie à la commune a disparu, remplacée par la CFE, Contribution Foncière des Entreprises. Celle-ci est prélevée par la Communauté de Communes qui nous reverse une compensation basée sur l'exercice 2015. Et bien entendu, il commence à être suggéré que cette compensation devra diminuer ...
- **La taxe d'habitation** est supprimée, qui revenait également en partie à la commune. Ici aussi, une compensation au calcul compliqué est versée, mais pour combien de temps ?
- **La taxe foncière bâtie**, qui fait actuellement polémique est la seule taxe sur laquelle les communes peuvent encore agir. Vous avez constaté qu'à Urmatt nous n'avons pas souhaité augmenter cette taxe, ce qui sera encore le cas lors de l'établissement du budget 2023.
Et pourtant elle augmente quand même d'environ 7 % car l'État en a réajusté les bases ...
Bien sûr, certaines collectivités (essentiellement des villes) augmentent leur part communale, car c'est le seul levier fiscal encore à leur disposition.

Nos collectivités, je l'ai déjà énoncé, sont devenues dépendantes d'une centralisation du pouvoir de décision. De plus, nous avons l'obligation de répondre à des contraintes réglementaires toujours plus nombreuses, et dont le coût réduit notre capacité à répondre à nos besoins immédiats.

Après avoir lu un grand article des DNA en date du 23 janvier traitant de la taxe foncière, je regrette profondément que ce journal ne soit pas capable de faire la part des choses, en laissant planer un soupçon de culpabilité sur les municipalités, ce qui semble être à la mode.

Toutefois, je voudrais finir par une note d'optimisme en parlant de la notion de bien vivre à Urmatt.

J'ai déjà énuméré les attraits de notre village, qui non seulement peuvent attirer de nouvelles familles, mais apportent à tous les Urmattois les conditions d'une vie agréable. Concernant le côté préservation de l'environnement nous avons choisi de devenir "commune zéro phyto" en établissant depuis plusieurs années un plan d'action avec l'organisme Fredon. Tout en précisant que ce choix n'est pas neutre financièrement, car très exigeant en nombre d'heures de main-d'oeuvre.

Dans le même esprit, une étude sera engagée en février avec le concours de notre Communauté de Communes pour la réfection des cours de l'école avec une végétalisation partielle arborée.

Dans la projection qui va suivre, il sera présenté la future crèche, sans oublier les Aînés pour qui nous projetons une structure d'accueil novatrice.

Chaque génération d'Urmattois doit ressentir l'intérêt que la municipalité lui porte :

- Pour la petite enfance une nouvelle structure de 24 berceaux pour un accueil à partir de trois mois
- Pour l'enfance une école bien équipée avec la capacité d'ouvrir de nouvelles classes. De plus un périscolaire récent complète les temps scolaires.
- Pour la population active de nombreuses structures et services sont disponibles : sports, loisirs, culture, transports, commerces de proximité, environnement de qualité
- Pour les Aînés le projet imminent d'une structure de colocation qui leur sera destinée.

J'ai toujours imaginé que ce mandat de maire devait se nourrir de vos besoins et de vos critiques. Je ne sais pas si avec l'équipe municipale nous faisons bien les choses, ce n'est pas à nous d'en juger. Ce que je sais par contre, c'est que nous le faisons dans l'intérêt général.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une belle et heureuse année 2023. N'oubliez jamais de croire en l'avenir, de profiter de vos proches et d'être solidaires.

Alain Grisé